

N° 013-276 /CP/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SAP/BCA

Yaoundé, le

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique porte à la connaissance des professionnels de la santé et du public que les laboratoires AstraZeneca ont renoncé à l'exploitation des Autorisations de Mise sur le Marché attribuée à leurs spécialités ci-après :

N°	Désignation, forme et dosage	Présentation	Numéro d'AMM
1	Avlocardyl 40mg comprimés sécable	B/50	N°5900041
2	Arimidex 1mg comprimés pelliculés	B/30	N°5511201

Lesdits renoncements sont dus aux contraintes de production.

Les boîtes encore disponibles dans les officines peuvent être vendues mais aucune nouvelle importation ne sera autorisée. /-

Yaoundé, le **29 OCT 2019**

Ampliations :

- MINSANTE/CAB
- SESP/CAB
- SG
- IG/MINSANTE
- DG/LANACOME
- DG/DOUANES
- SGS
- Tout DRSP(10)
- Président de l'Ordre des Pharmaciens
- Président du syndicat des Pharmaciens
- Tout Grossiste/Tout Responsable FS
- Tout Pharmacien d'Officine
- CRTV/RADIO/TELE
- CAMEROON TRIBUNE



*Dr. Manaouda Malachie*